novembre 2016

Onex

Plan guide

Depuis de nombreuses années, la zone villas à Onex subit des transformations, au gré des projets individuels. Cette évolution va se poursuivre.

Pour anticiper et accompagner cette mutation, une démarche partagée entre la commune, le canton et les habitants est engagée. Afin d'orienter l'action à court et moyen terme, un plan guide va être élaboré. Il prendra en compte l'identité et les atouts du site - ses qualités paysagères, environnementales ou patrimoniales et portera une attention particulière aux conditions d'accessibilité et aux questions foncières.

Un quartier avec une bonne desserte en transports publics

Un espace rue arborisé

Vue sur le grand paysage

Allier densité et qualité

Le développement de la ville autour des axes de transports et à proximité des centres est un objectif du plan directeur cantonal 2030, traduit notamment par une densification de 11% de la zone villas.

Le plan directeur communal (PDCom) d'Onex, adopté par les autorités communales en 2014 et approuvé par le Conseil d'Etat en 2015, envisage des développements ponctuels, progressifs, coordonnés et intégrés du coteau sud, sous réserve de l'élaboration conjointe canton-commune d'un plan guide.

Le plan guide porte sur l'ensemble du périmètre de la zone villas, représentant 860 parcelles et environ 960 000 m².

Périmètre du plan guide de la zone villas d'Onex

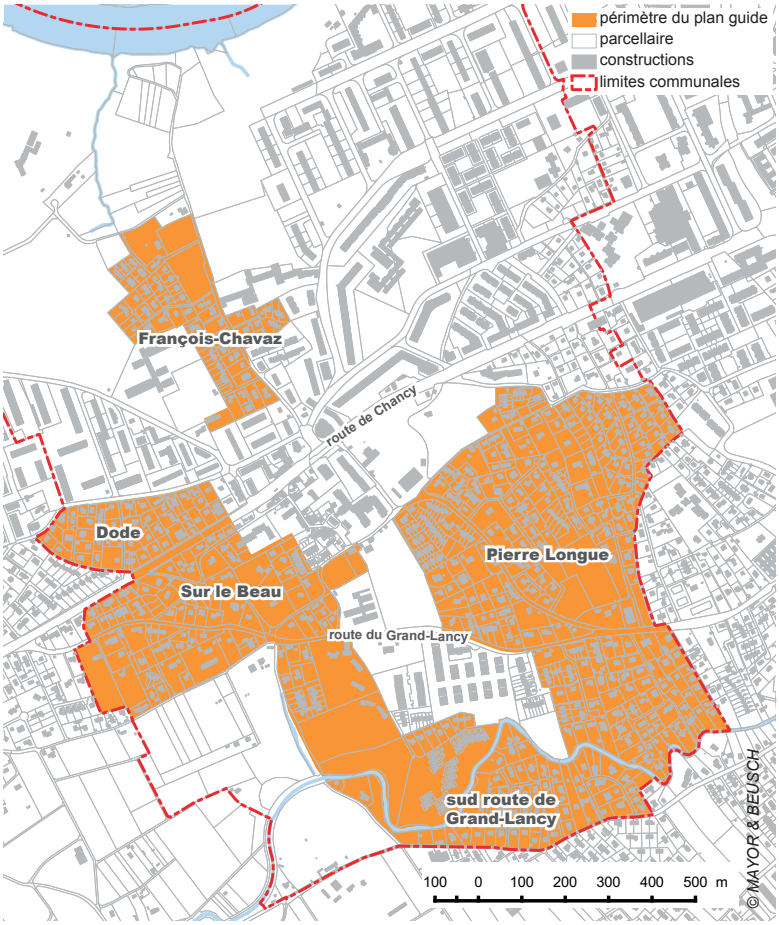

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Onex Ville de progrès

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

qu'est-ce qu'un plan guide ?

Le plan guide est une « image directrice » du territoire, qui soutient l'action des décideurs communaux et cantonaux à court et moyen terme. Il permet d'identifier et préciser les secteurs qui pourraient à terme se développer.

Démarche volontaire, ce guide méthodologique oriente les décisions futures. Les procédures légales pour l'adoption de la modification des limites de zone et du plan localisé de quartier suivront la mise en œuvre des dispositions du plan guide.

Pour toute information complémentaire :

- **Ville d'Onex :**
  M. Frédéric Pittala, urbanisme@onex.ch
- **Office de l'urbanisme :**
  Mme Magali Brogi, magali.brogi@etat.ge.ch
- **Plans directeurs :**
  http://www.onex.ch/fr/onex-officiel/urbanisme/
  http://www.ge.ch/plandirecteurcantonal2030

une démarche participative

Le plan guide est une démarche participative, de terrain, qui s'élabore avec les habitants, en ateliers relativement restreints. L'image de l'évolution future de la zone villas s'appuiera sur ce travail d'échange à différents moments de l'avancement du projet.

ateliers de concertation

Lors du premier atelier, fin novembre - début décembre 2016, il s'agira de faire ressortir, à partir de l'**état des lieux de la zone villas**, ses points forts et ses potentiels d'amélioration. Cette étape nécessite une compréhension du contexte local et de la richesse des lieux. En tant qu'acteur de ce territoire, les habitants disposent de ces précieuses connaissances.

Un deuxième atelier permettra d'identifier et de préciser les **secteurs qui seront conservés et ceux qui feront l'objet de propositions d'évolution**. Il se déroulera au printemps 2017.

Un troisième temps d'échange sera programmé à l'automne 2017. Il s'agira alors de **discuter des propositions** de manière à donner des indications aux décideurs qui valideront le plan guide à fin 2017.

Les évolutions et synthèses de l'avancement des travaux seront communiquées à chaque étape de concertation.

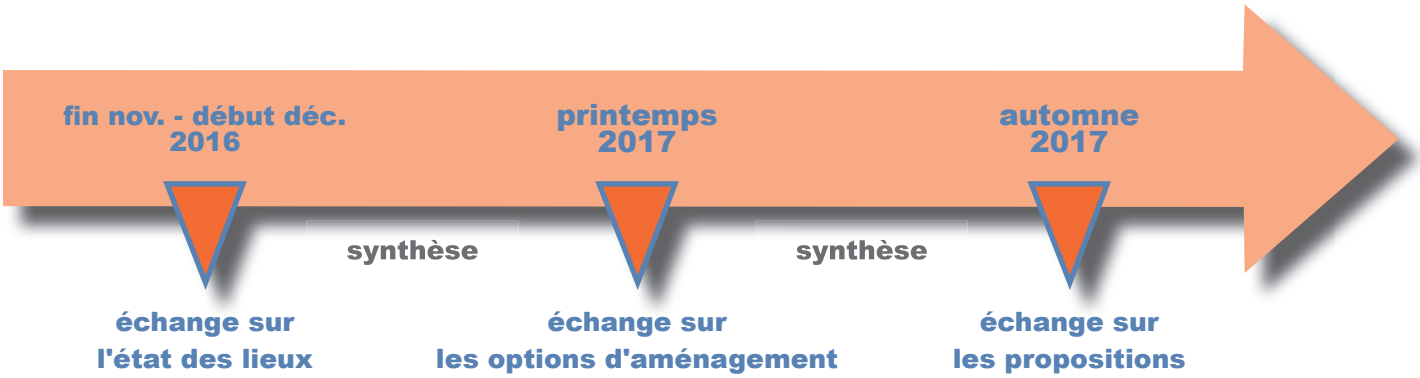

Des valeurs paysagères à valoriser

Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie
Office de l'urbanisme ● Direction du développement urbain rive gauche
Rue David-Dufour 5 ● 1211 Genève 8
Tél. +41 (22) 546 73 80 ● grandsprojets@etat.ge.ch ● www.ge.ch/amenagement

papier recyclé